



**Allocution de Louis GALANTINE, représentant du président de la Région
Guadeloupe, à la « Nuit de L'Orientation »**

(Vendredi 23 janvier, 11h30, WTC)

Monsieur le Préfet (ou son représentant) ;
Monsieur le Recteur (ou son représentant) ;
Madame la Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Îles de Guadeloupe (ou son représentant) ;
Monsieur le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ;
Monsieur le Président de la FCPE ;
Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités ;
Chers Jeunes ici présents.

Le président du Conseil Régional, M. Victorin LUREL, étant retenu en raison de la venue en Guadeloupe de son homologue Serge Letchimy, il vous prie de l'excuser de ne pouvoir être présent parmi nous ce matin. Il m'a cependant chargé de vous dire tout l'intérêt qu'il accorde à cette manifestation, et l'importance que revêt à ses yeux les enjeux liés à l'orientation de nos jeunes compatriotes.

En effet, l'orientation constitue sans aucun doute le 1^{er} maillon de la trilogie orientation-formation-métier, et à ce titre elle joue un rôle essentiel.

Néanmoins, nous devons, à mon sens, distinguer l'orientation scolaire – qui relève avant tout de l'Education nationale –, de l'orientation professionnelle tout au long de la vie, qui elle relève désormais pleinement de la collectivité régionale, dans le cadre de la mise en œuvre du SPRO (le Service Public Régional de l'Orientation).

Bien entendu, des passerelles existent entre l'orientation scolaire et l'orientation professionnelle, et elles sont même plus que jamais nécessaires ; les acteurs de l'Etat qui interviennent dans le champ de l'Accueil, l'Information et l'Orientation (l'AIO) et ceux de l'orientation et de la formation professionnelles, sont parfaitement conscients de la nécessité de décloisonner ces deux champs – le monde scolaire et le monde professionnel –, et échangent et travaillent régulièrement ensemble sur le sujet.

Le SPRO institué par l'article 22 de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, et effectif depuis le 1^{er} janvier de cette année, permettra justement d'organiser cette nécessaire coordination entre toutes les structures et tous les opérateurs de l'orientation.

La loi stipule d'ailleurs clairement que la « collectivité régionale assure la coordination de tous les services, structures et dispositifs qui concourent à la mise en œuvre du service public » de l'orientation. C'est dire donc le niveau de responsabilité qui incombe désormais à la Région.

Une réflexion est en cours, tant au niveau national qu'en Guadeloupe, pour trouver la meilleure articulation possible, entre l'Education nationale et la Région et ses opérateurs, dans le cadre de la mise en œuvre du service public de l'orientation. Une convention-cadre devrait dans le courant de l'année, nous l'espérons, contractualiser cette articulation Etat-Région dans le domaine de l'orientation.

Quoi qu'il en soit, j'insisterai maintenant sur ce constat assez préoccupant : ceux qui ont le plus besoin d'une formation professionnelle qualifiante ou diplômante, et en particulier les jeunes, sont souvent rarement informés de leurs droits, et insuffisamment accompagnés dans leurs démarches.

Je ne jette la pierre à quiconque, et je dirai même que la collectivité régionale prend toute sa part de responsabilité face à ce constat. Mais, la Région, qui a fait de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes l'une des priorités de son action, met tout en œuvre, croyez-le, pour garantir la sécurisation des parcours de formation professionnelle de nos jeunes concitoyens, qu'ils soient scolarisés, étudiants, salariés, demandeurs d'emplois, ou en voie d'exclusion sociale.

La montée en charge de notre nouvel établissement public administratif, Guadeloupe Formation, qui a vocation à intégrer l'ensemble des satellites de la collectivité régionale en rapport avec la formation et l'emploi – le CARIF-OREF, le CRFP, le centre régional des langues CIGAREL, le Pôle régional des Arts et du Spectacle –, permettra, j'en suis convaincu, de répondre aux attentes et aux besoins de l'ensemble de nos concitoyens – salariés, demandeurs d'emplois, travailleurs handicapés –, dans le domaine de la formation professionnelle, en vue de leur insertion durable dans l'emploi.

Comme vous le savez, chaque année en Guadeloupe, encore trop de jeunes sortent du système scolaire sans qualification ni diplôme, et souvent sans une idée précise de l'orientation professionnelle qu'ils souhaitent embrasser.

Là encore, il nous faut donc travailler en profondeur ensemble sur les choix d'orientation, afin de mieux faire coïncider les aspirations de la jeunesse, et les opportunités professionnelles qui leurs sont offertes.

C'est pourquoi je tiens très sincèrement à saluer l'initiative prise depuis plusieurs années par la CCI des Îles de Guadeloupe, et tout particulièrement sa présidente, qui organise ainsi chaque année les « Nuits de l'Orientation », à l'attention de nos jeunes guadeloupéens, et notamment nos jeunes collégiens et lycéens.

Les Nuits de l'orientation, c'est ce carrefour ô combien utile, qui permet la rencontre en un même lieu, en l'occurrence aujourd'hui le WTC, des socioprofessionnels, des chefs d'entreprises, des acteurs de l'éducation nationale, de l'orientation et de la formation professionnelles, des responsables des collectivités, et des jeunes, en quête d'informations, de conseils et d'accompagnement pour leur avenir professionnel.

Nous ne pouvons donc que saluer ce type d'initiatives, et la Région a tenu à prendre toute sa part dans l'organisation de cette belle manifestation, au travers notamment de la présence de collègues du service formation sur les stands régionaux.

Car aujourd'hui, l'entrée dans la vie active n'est plus considérée comme un passage instantané de l'école à l'emploi, mais plutôt comme une période de transition qui s'étend dans le temps, et durant laquelle les jeunes s'engagent dans de véritables parcours de formation et d'insertion professionnelles.

Et les échanges avec le monde de l'entreprise et les acteurs de la formation, constituent un moment privilégié pour bon nombre de jeunes, en recherche d'une insertion professionnelle durable. D'où l'intérêt de manifestations telles que celle-ci, qui permettent aux jeunes de disposer sur un lieu unique d'interlocuteurs de qualité, à même de leur proposer une orientation et des solutions adaptées à leurs attentes.

C'est là toute la dimension que revêt cet événement incontournable de la CCI des Îles de Guadeloupe, et qui débouchera assurément sur des propositions et des solutions concrètes offertes à de nombreux jeunes présents, en quête d'épanouissement personnel tout autant que d'intégration sociale et citoyenne.

Nous ne pouvons en effet admettre qu'aujourd'hui encore des dizaines de milliers de jeunes subissent leur orientation professionnelle, au risque par la suite de ne jamais trouver leur place dans notre société. Nous ne pouvons tolérer que certains choix de carrière se fassent encore par défaut, par manque d'information, d'échange, et de conseil.

Ensemble, nous pouvons créer une nouvelle donne, et l'on sait combien ce sujet est absolument fondamental pour ces jeunes, mais aussi plus largement pour toute notre société.

C'est en rapprochant les mondes de l'éducation, de la formation, de l'entreprise, des associations, des collectivités, de l'État, que nous serons capables de construire des parcours qui répondent aux aspirations des jeunes, mais aussi aux attentes des professionnels qui recrutent ou recruteront.

La lutte contre le décrochage scolaire, la promotion d'une orientation choisie, un accès au monde économique facilité, la poursuite d'études, l'épanouissement personnel, l'implication citoyenne : autant d'objectifs qui nécessitent un environnement global favorisant la réussite dès le plus jeune âge.

Il nous faut toujours garder en mémoire que lorsqu'on a du mal à mettre le pied à l'étrier, cela peut constituer une première humiliation, et donc un handicap pour l'avenir. Aussi, rompre la spirale infernale du chômage de masse de notre jeunesse est une exigence des responsables et des institutions publiques. Nous devons mettre à disposition de tous, les mêmes moyens d'excellence, et faire en sorte que chaque jeune réussisse en développant ses capacités propres.

Pour que soit garantie l'égalité des chances sur laquelle sont fondés notre École et notre République.

Pour que nous construisions ainsi ensemble, sur une base solide et innovante, dans la solidarité et l'échange, la Guadeloupe de demain.

Longue vie donc, aux Nuits de l'Orientation !

Je vous remercie de votre attention.

Louis Galantine, président de la commission Environnement et Ecologie, et membre de la commission Formation professionnelle du Conseil régional.